



60 ans des **Habères**





Février 1986 – Vivre aujourd'hui à Habère-Poche - Une jeune station de moyenne montagne en plein essor

Les « pubs » sur les stations d'hiver font, chaque année, du forcing pour vanter les mérites de leur domaine skiable et leurs structures d'accueil ; ce qui est parfaitement justifié aux yeux des milliers de touristes à la recherche d'un lieu de villégiature correspondant à leurs goûts et à leurs moyens financiers.



Parmi celles que l'on peut régulièrement relever dans les journaux nationaux, un « schtroumpf » savoyard très sûr de lui, vous invite à découvrir les massifs du Léman : c'est le fameux « Titi » des Habères et, plus particulièrement, d'Habère-Poche...

DEPUIS la création de son premier téléski, en 1964, ce village typiquement savoyard voué jusque-là à l'agriculture et l'artisanat, a pris pour fanion les couleurs blanches et vertes de ses moyennes montagnes afin de jouer son va-tout sur le tourisme.

Aujourd'hui, grâce ses d'accueil capacités et à l'équipement de son domaine skiable, cette commune de 511 Dabhérants reçoit quelque trois mille touristes en saison. Accessible par Genève depuis Thonon par le col du Cou, Habère- Poche est, avec Boëge, Burdignin, Bogève, Lullin, Saint- André-de-Boëge et Saxel, l'un des bénéficiaires de cette fameuse Vallée Verte ouverte du plateau des Moises au pied du Mont Forchat et de la pointe de Targaillant, le long de la rivière de la Menoge. Cette large cuvette entourée par le Turche et



l'Hirmentaz se rétrécit légèrement à la hauteur du hameau de Reculfou, avant Habère-Lullin et délimite presque naturellement un site en berceau. C'est là que Habère- Poche, situé entre 1.100 et 1.600 m d'altitude s'éclate sur les 1.200 ha de la commune en de multiples hameaux...

Un village en dur, conçu pour des paysans montagnards, mais sans texture. Même si l'église, la poste, l'école groupés le long de la D 12 au pied de l'Hirmentaz a quelque peu téléguidé le choix de la municipalité vers cet endroit précis pour greffer l'organe moteur manquant : un cœur commercial et résidentiel. Cette future restructuration s'est déjà concrétisée par l'implantation d'un office du tourisme autour duquel les fondations du « villages des Abères » sont actuellement en train de prendre racine.

Une histoire de clocher

Difficile de reconstituer l'histoire d'Habère-Poche dans son intégralité pour la simple et impérieuse raison que les archives sur le sujet ont été détruites au XVIII° siècle, lors d'un incendie. Mais étymologiquement Habère pourrait fort bien signifier « abris de berger », voire par extension « hébergement ». A trois kilomètres se trouve Habère-Lullin. Les deux communes bien distinctes n'en faisaient qu'une à leur origine, s'étendant jusqu'à la crête reliant le col de Cou au col des Moises. Mais les deux communautés des Habères auraient, semble-t-il, toujours géré leurs biens propres avec une certaine indépendance. On retrouve d'ailleurs des traces de cette autonomie dans des actes passés par l'abbaye d'Aulps : « La vallée de Poche, paroisse d'Habère... ». Seulement la reconstruction de l'église des Habère, détruite par un incendie en 1781, laissait déjà planer la menace d'une séparation « spirituelle ». Le curé Gurlint, s'y refusa et il fallut attendre l'érection d'une chapelle en 1837 sur Habère-Poche - laquelle devient paroissiale en 1841 sous l'invocation de saint François de Sales - pour que les deux communautés 68 séparent réellement. Peu de témoignages des siècles passés, si ce n'est cette église construite dans le style sarde et une petite chapelle aux Arces.

Habère-Poche était donc, jusqu'ici, si l'on peut oser l'expression, un village sans histoire au double sens du mot. Une de ces petites communautés accrochées à leurs montagnes et qui se défendait âprement pour survivre, principalement grâce à l'élevage.

Un village en remonte-pente

Des hauts et des bas dans la démographie : 701 Dabhérants en 1861, 452 en 68 et 511 à l'heure actuelle (la plus importante après Boëge). Le maximum ayant été enregistré en 1938 avec 879 habitants. Certes, une partie de la population active s'est dirigée vers les industries les plus proches, soit vers la fabrique de skis à Habère-Lullin, soit vers les usines de décolletage de Cluses ou de Bogève.

Quant à l'agriculture, elle reste dans l'arrière-fond du décor une image du passé de ce traditionnel encore, une demi- douzaine de propriétaires tournés vers l'élevage et la production laitière. Un lait vendu à la fruitière familiale de Mme Mevnet laquelle « débite » quelque 200 reblochons quotidiennement, mais aussi de l'emmental et de la tomme vendus grossistes



d'Annecy et aux particuliers. Mais il est fort probable que la démographie actuelle aurait pu se trouver sérieusement menacée si la politique communale n'avait cherché le moyen de renverser la vapeur en jouant son atout-maître sur les véritables ressources de ses montagnes et de la Vallée Verte. En l'occurrence sur un produit qui se vend très bien en France et à l'étranger pour peu qu'on sache l'exploiter : le tourisme. Les jeunes qui ont désormais la possibilité d'exercer une pluriactivité : dans le cadre des saisons touristiques « été-hiver », ne manquent, d'évidence, pas de raisons de maintenir - voire de développer - le taux de la population actuelle.

Le clou du village : l'Hirmentaz

Un écusson représentant un soleil, des skis et une gentiane autour d'un skieur, le graphisme publicitaire d'un schtroumpf savoyard - véritable Titi d'Habère-Poche — la commune annonce franchement la couleur de son programme, encore que celui-ci exploite désormais — et cela depuis l'installation du 1er téléski au Bois- Noir, en 1964 - toutes les ressources de l'Hirmentaz. A l'heure actuelle, 20 téléskis et 4 télésièges fonctionnant entre les communes de Bellevaux et d'Habère-Poche desservent 30 pistes balisées sur les deux versants grâce à la mise en place, depuis cette année, d'une billetterie commune.

Une école de piste met également à la disposition de sa clientèle 32 moniteurs avec cours collectifs de deux heures, des stages à la semaine et des leçons particulières. Ski de piste, mais aussi ski de fond et de randonnée grâce à l'infrastructure du foyer de ski de fond des Moises géré par



la ville de Thonon et implanté à 1.000 m d'altitude. 50 m de pistes donc sur le Forchat, le col du Feu et dont la dernière en date « Saxel-Lullin » longe sur 25 km la ligne de crête, du chemin des « Cricollets » à la « Tête du Char » avec une descente jusqu'aux champs de l'Herpetaz situés au-dessus de Burdignin.





La vue est d'ailleurs, de cet endroit absolument magnifique sur la vallée mais aussi sur les massifs des Aravis et du Miribel, Enfin, du balcon du Léman, d'où l'on domine tout le Chablais et le lac, le retour se fait par la route forestière de Burdignin, l'Herpetaz et le col du Cou par la Tête du Char et les Cricollets. Ce dernier périple en date dans le circuit de piste de fond se profile sur des altitudes de 1.100 à 1.200 m maximum et a été créé avec l'appui des communes d'Habère-Poche, Habère- Lullin, Burdignin et Saxel ainsi que l'ensemble des communes

du Syndicat d'aménagement des massifs de l'Hirmentaz et du Méribel. Pistes qui sont également d'excellents sentiers de randonnées en saison

estivale.

Ce foyer des Moises peut, par ailleurs être considéré comme étant le premier foyer hautsavoyard tant par l'importance de sa fréquentation scolaire (10.500 sorties d'élèves en 84-85 sans compter les classes de neige et les colonies de vacances) que par la fréquentation d'adultes. Un Hirmentaz superstructuré et désormais bien connu par ces épreuves sportives, telles que le Grand prix de la ville de Thonon, le Prix des élus.



Ce foyer des Moises peut, par ailleurs être considéré comme étant le premier foyer haut-savoyard

Un chef de station et vingt employés (trois à quatre par télésiège) travaillent ainsi sur cet Hirmentaz pour une population hivernale estimée à quelque 3.000 Français, Hollandais, Anglais et Allemands

Alors, Habère-Poche, station classée de montagne ? Pas encore au sens propre du terme. Pour ce faire, ce village qui reçoit surtout une clientèle à caractère familial est en train d'élaborer son dossier en fonction de son complexe d'accueil, actuellement en cours de construction.



Le village, doté à ce jour de 7 colonies d'une capacité totale de 600 lits, de dix gites de 60 lits, d'une maison pour handicapés physiques de 150 mettre à la disposition de ses touristes quelque 1.500 lits aux mois de pointe (Noël, février, mars, juillet, août) en comptant la demi-douzaine d'hôtels existants, les meublés, les résidences secondaires et les permanents.

Mais cela ne paraît pas suffisant aux yeux de la municipalité, au vu de la promotion dans laquelle s'est lancée Habère-Poche depuis quelques années en participant activement aux salons « Ski show » de

Bruxelles et « Neige et montagne » de Paris. A ce sujet, plus de 1.000 contacts ont été pris en octobre 85. Si le but de cette opération est surtout de promouvoir les mois de saison basses avec la vente de semaines promotionnelles à tarifs réduits, il va de soi que cette clientèle d'été se répercutera sur la saison hiver. D'où la nécessité de développer l'accueil. Une politique mise en place par M. Théophane Bonnet, maire depuis 1976 et qui se concrétisera par une véritable restructuration du centre du village.

D'une architecture savoyarde

En dix ans, plus de 150 constructions ont vu le jour sur l'ensemble de la commune, créant ce qu'il est convenu d'appeler un « mitage » qui a rendu obligatoire la création d'une voirie de réseaux d'eau et d'électricité. Créations de nouveaux lieux d'hébergement, préservation du domaine skiable, élaboration de nouveaux parkings, la physionomie du site est actuellement en train de subir une chirurgie qui devrait être esthétique à la condition de maîtriser les coups de scalpel dans le paysage. D'où la mise en place d'un P.O.S. en « douceur » et dont l'étude est actuellement soumise à la concertation du conseil municipal, de la D.D.E., de la D.D.A., des architectes urbanistes et, à titre consultatif, des représentants des Chambres de Commerce, de Métiers et d'Agriculture. Ce groupe de travail fixera ensuite les différentes zones à urbaniser à aménagement différé, agricole, forestières avant la mise à l'enquête publique de ce POS.

A l'habitat en dur aux murs crépis aux granges bardées de tavaillons aux petits chalets greniers disséminés dans les multiples hameaux, le chalet typique de la résidence secondaire est donc venu

se juxtaposer sur l'ancien. Le tourisme est venu, si l'on ose dire, marcher sur les plates-bandes d'une agriculture, jusqu'ici agro-pastorale et sylvicole. Au souci donc de contrôler, à court terme, les zones constructibles par un P.O.S. rigoureux, s'est cependant adjoint la nécessité, pour la commune, de greffer un véritable cœur à son village.

Car si centre il y a, celui n'existe que par la présence de son église, d'une école primaire (accueillant 40 élèves dans deux classes), une boulangerie, une épicerie et un complexe « sports-location-tabac-journaux-souvenirs ».



LE « VILLAGE DES HABÈRES » VERRA LE JOUR D'ICI À LA FIN 87. LES TRAVAUX ACTUELLEMENT EN COURS « TOURNENT » AUTOUR DE L'OFFICE DU TOURISME DÉSORMAIS OPÉRATIONNEL.

C'est donc peu pour une commune qui a la prétention de vivre essentiellement de son tourisme. Aussi une salle polyvalente de 350 m* sur deux niveaux est-elle actuellement en construction près de l'église et un office de tourisme implanté près de la poste, au-dessus du ruisseau de Poche, au pied de l'Hirmentaz est ouvert depuis juillet 85. 600 personnes ont « étrenné » cet office entre juillet et décembre 85, accueillis par sa responsable, Patricia Bonnet, mais trouvant aussi un dépliant - « L'encart pratique » — traduit en 3 langues. Il contient des informations pratiques concernant l'accès à la station, les activités touristiques, un plan de situation et la liste des locations, et un panoramique été-hiver présentant l'ensemble des massifs. Autour de ce « quartier général » est en train de se greffer le futur village des Aberes, un ensemble résidentiel de 182 logements prévu pour 86 et qui sera doté d'un complexe commercial.

Une zone résidentielle



L'ensemble des bâtiments conçus dans un style typiquement savoyard comportera des logements très divers, tels studios, duplex, « trois pièces » ainsi qu'une galerie marchande sous arcades, avec place piétonne intérieure et parking en bordure de la voie départementale C 12, La deuxième tranche sera celle des logements et la troisième, le passage couvert permettant l'accès des véhicules au parking. L'aménagement d'un second parking, en dehors de l'emprise du terrain, est, quant à lui, prévu de l'autre côté du carrefour D12-D22, environ à une trentaine de mètres et pouvant accueillir 80 véhicules (ce qui portera la capacité du stationnement à 192 places).

Faisant appui aux commerces existants situés sur la D12, ce rééquilibrage du centre d'Habère-Poche reliera ainsi les équipements publics avec alternance d'espaces piétons, placettes, éléments attractifs, petit pont, galerie couverte et zones plantées.

De village modeste, Habère-Poche s'installe dans la confortable situation des stations touristiques très prisées par une clientèle familiale non seulement en hiver pour son domaine skiable mais également en été pour cette vallée réputée très verte en raison de ses 450 ha de hêtres et d'épicéas (dont 200 appartiennent à la commune), et ses prairies de gentianes. D'une altitude idéale (1.000 m), dans un relief sans dangers elle offre non seulement de vastes circuits de randonnée mais également un véritable paradis de la truite aux pêcheurs puisqu'elle est située aux sources même de la Menoge. Cette volonté d'affermir le potentiel touristique joue aussi sur l'innovation.

L'exemple le plus caractéristique est la mise à disposition gratuitement, depuis cette année, d'une navette-bus de 21 places pour les séjournants (et bien sûr les Dabhérants) avec un circuit de ramassage fonctionnant autour de la commune par Argence, jusqu'au col du Cou puis Le Vernay mais aussi autour de la vallée par Burdignin en remontant sur Villard. Actuellement cette navette effectue 6 circuits sur une heure pour un tour complet mais, si l'expérience s'avère concluante, il n'est pas impossible qu'un service plus important soit installé avec des rotations plus rapides, d'autant que ce service communal permet de libérer d'une façon appréciable les places de parkings. A 50 km de Genève, 20 de Thonon, accessible du T.G.V. ou de



l'aéroport par car, proche de l'Autoroute Blanche, ce pôle d'attraction rentre désormais dans la famille des stations de moyenne montagne en plein essor et avec laquelle il faut compter.